



Réf. Farde e-Assemblées : 2688848

N° OJ : 56

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/04/2026

Objet : Prime communale pour l'adaptation du logement occupé par une personne en situation de handicap.-
Modification du règlement.

Le Conseil communal,

Vu la délibération n° 32 du Conseil communal du 9 mai 2016 relative au règlement concernant l'octroi d'une prime communale pour l'adaptation du logement occupé par une personne en situation de handicap ;

Vu la délibération n° 138 du Conseil communal du 12 décembre 2022 relative à la modification du règlement concernant l'octroi d'une prime communale pour l'adaptation du logement occupé par une personne en situation de handicap ;

Considérant que depuis l'approbation de la prime, les barèmes de revenu du logement social qui définissent le plafond de revenus permettant l'accès à la prime ont évolués, il y a lieu d'adapter les montants des plafonds inscrits dans le règlement de ladite prime.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

Arrête :

Article unique : Modifier l'article 4 du Règlement relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'adaptation du logement occupé par une personne en situation de handicap.

Annexes :

[Règlement FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)